

# Ecole Spéciale d'Architecture

Etablissement reconnu d'utilité publique.

2<sup>e</sup> Classe

Année 1914-1915

Agglomération à reconstituer  
une fois le Pays libéré.

Epreuve de la Composition en cours.

Pour répondre au programme qui leur est soumis, et cela d'une façon originale et bien personnelle, il convient de déterminer de prime abord le site auquel s'arrête l'esprit de l'artiste.

Le site donné, l'agglomération s'y développera dans la mesure des possibilités et des convenances inhérentes à son caractère plastique.

Ce sont là deux points de vue qui entraînent la Direction à réclamer de la part des concurrents le tracé figurant avec netteté les intelligences qu'ils peuvent en déduire.

En conséquence, Messieurs les Elèves de 2<sup>e</sup> Classe devront remettre à l'Administration, ~~Lundi~~ <sup>mardi</sup>  prochain ~~12~~ <sup>13</sup>  février, avant 4 heures, les études s'accordant avec ces différents objectifs.

Les études porteront notamment :

- 1<sup>o</sup> Sur les lignes caractéristiques du site;
- 2<sup>o</sup> Sur la topographie locale;
- 3<sup>o</sup> Sur le dispositif qui autorise cette topographie;
- 4<sup>o</sup> Sur les silhouettes que permettent de concevoir le dessin et la construction du paysage lui-même.

Ce travail se résumera :

En vues perspectives;

En plan à l'échelle de

En élévation d'ensemble à

0<sup>m</sup>.001 pour mètre

0<sup>m</sup>.002 — se —

Le 4 février 1915



Le Directeur de l'Ecole,

Aton trélat